

AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE SESSION 2023

SPÉCIALITÉ : HYGIENE ET ACCUEIL DES ENFANTS DES ECOLES MATERNELLES OU DES CLASSES ENFANTINES

Jeudi 26 janvier 2023

ÉPREUVE :

Une épreuve écrite consistant en la résolution d'un cas pratique exposé dans un dossier portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent de maîtrise territorial dans l'exercice de ses fonctions, au sein de la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : deux heures ; coefficient 3

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ **Vous répondrez aux questions dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.**
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 14 pages, y compris celle-ci.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué s'il est incomplet, en avertir le surveillant.

SUJET

Vous êtes agent de maîtrise responsable du secteur des ATSEM et de l'entretien des écoles dans la commune de Scolville, sous l'autorité du directeur général des services. Cette commune de 3800 habitants dispose de deux écoles maternelles accueillant chacune 3 classes et environ 75 élèves. Vous avez entre autres 5 ATSEM sous votre responsabilité.

En octobre 2022, lors de votre réunion de rentrée avec l'équipe, les ATSEM font remonter leurs grandes difficultés liées à l'accueil des enfants à besoins particuliers qui ne cessent d'augmenter. « Elles expliquent leurs difficultés liées au change des couches ; au nombre important d'enfants à la cantine et aux enfants porteurs de handicaps... ».

Vous programmez une après-midi pédagogique afin d'apporter des réponses à leurs difficultés.

Dossier joint :

- **Document 1** : « Rentrée 2022 : propreté des enfants en maternelle, que dit la loi ? », Le Parisien, 30/08/2022, 3 pages

- **Document 2** : « Quelles sont les nouvelles missions des ATSEM relatives à la propreté de l'enfant ? », www.lagazettedescommunes.com, 01/09/2021, 2 pages

- **Document 3** : Extrait charte départementale des ATSEM CDG38, chapitre 5, 4 pages

- **Document 4** : Extrait guide de la puériculture, « L'hygiène du siège et le change des couches », Elsevier Masson, 2018, 2 pages

Vous répondrez aux questions suivantes à l'aide des documents joints et de vos connaissances personnelles.

Question 1 : En quoi la loi du 26 juillet 2019, dite loi « pour une école de la confiance », fait-elle évoluer le métier d'ATSEM ? (2 points)

Question 2 : Pouvez-vous définir 3 points à aborder lors de cette réunion pédagogique ? Expliquez votre choix. (4 points)

Question 3 : Quels sont les éléments clés de la réussite d'une réunion que vous comptez mettre en œuvre ? Explicitez (2 points)

Question 4 : Quelles sont les conditions de réussite de l'enfant en cours d'acquisition de la propreté à l'école maternelle ? (3 points)

Question 5 : Quelles solutions organisationnelles envisageriez-vous pour intégrer le change des enfants dans un cadre ordinaire de la vie de l'école en temps scolaire et périscolaire ? (3 points)

Question 6 : En quoi l'existence d'une charte du métier d'ATSEM, validée par la mairie et l'éducation nationale, peut-elle faciliter le travail des ATSEM ? (3 points)

Question 7 : Une de vos collègues ATSEM rencontre une difficulté pendant le temps de restauration avec un enfant en situation de handicap. Il ne l'écoute pas, lui crache dessus, l'insulte, et vous sentez qu'elle commence à perdre patience. Vous êtes témoin de la scène, que faites-vous ? (3 points)